

1721. Durant la Grande Peste, Lorgues au secours de Toulon

L'épidémie de peste de 1720 à 1722 est certainement celle qui a le plus frappé les esprits en Provence. Non seulement parce qu'elle est la dernière à avoir atteint le pays, mais également pour son ampleur sans précédent et pour la quantité de témoignages et d'écrits qu'elle a laissés.

Elle fut amenée à Marseille en mai 1720, par un navire de commerce, le Grand-Saint-Antoine, arrivant de Syrie et porteur d'étoffes précieuses contaminées. A la suite de graves négligences et du non respect de la réglementation sanitaire, l'épidémie gagna la ville. Marseille perdra la moitié de ses 90 000 habitants et plus de 200 000 personnes périront dans la région.

Si Lorgues fut épargnée par le fléau, en partie grâce à de rigoureuses mesures prises pour l'éloigner (institution d'un bureau de santé, construction de baraques à Saint-Ferréol pour les mises en quarantaine, fermeture et surveillance des portes, des ponts...), d'autres localités, furent durement touchées. Le Cannet des Maures, qui perdit un tiers de sa population, fut dans les parages la pointe avancée du fléau. Toulon en particulier connut l'horreur, on y dénombrera officiellement 13 283 morts sur les 26 000 habitants environ que comptait la ville. Les premiers cas apparurent en octobre, le pic de l'épidémie eut lieu en mai 1721 avec plus de 300 morts par jour.

Le premier consul de Toulon s'appelait alors Jean d'Antrechaus. Il était âgé de 28 ans et fut dit-on d'une rare énergie et d'un grand dévouement pendant ces terribles événements. Il vit tomber autour de lui sa famille, ses amis, ses collègues les deuxième et troisième consuls, la plus grande partie des conseillers et des intendants de la santé et la moitié de la population de Toulon.

Après avoir pris les précautions usitées à cette époque, les consuls toulonnais en arrivèrent à mettre en place la « serrade », cela consistait à serrer ou renfermer chaque famille dans sa maison, en lui interdisant toute communication avec l'extérieur. Dans les idées du temps, la serrade était la plus haute expression du principe de l'isolement appliqué à une épidémie. Elle fut mise en pratique à Toulon par deux fois, en 1664 et 1721. Mesure très impopulaire comme on peut l'imaginer, elle était difficile à faire admettre et respecter. Tâche ruineuse et impossible, elle nécessitait de trouver un approvisionnement permanent, de subvenir à domicile aux besoins de toute la ville.

Lorgues était liée à Toulon depuis fort longtemps, certaines délibérations dans ses archives font état de sentiments de gratitude vis-à-vis de Toulon, perpétués de génération en génération. François Cordouan pense que cette relation d'entraide pourrait dater de la peste de 1629 qui toucha particulièrement Lorgues et où la ville de Toulon serait venue à son aide. « Nous avons sucé avec le lait, l'inclinaison de vous servir et nous avons appris de nos devanciers les sentiments que nous devons avoir pour tout ce qui vous touche » écrivaient les consuls de Lorgues à ceux de Toulon en 1641. Et déjà, en 1664 lorsqu'une épidémie de peste vint durement frapper Toulon, les représentants de Lorgues s'étaient présentés à ses portes pour offrir leurs services : « le conseil général de notre maison commune, disaient-ils, nous a députés pour vous faire offre de toutes choses qui pourraient contribuer à votre soulagement, vous protestant, messieurs, que notre pouvoir est si ample, que non seulement nous pouvons pour ce sujet disposer de tout bien de la communauté sans aucune restriction, mais encore de celui de tous les particuliers... ».

C'est ce qu'ils firent à nouveau en 1721.



Le Chevalier d'Antrechaus (1693-1762)

C'est au travers de la correspondance échangée entre les consuls des deux communes que l'on voit le mieux que cette tradition d'entraide et d'amitié fut encore très présente durant ce fléau et que les Lorguais ne faillirent pas dans leur générosité et leur fidélité vis-à-vis de la ville amie.

Le 13 février 1721, le conseil de ville de Lorgues, sur le rapport des consuls « que Toulon se trouve attaqué de la contagion, que la viande y est d'une cherté extraordinaire, n'en pouvant même pas avoir avec de l'argent, et que c'est une occasion favorable pour témoigner à ses habitants notre reconnaissance, en considération des services et des honnêtetés que nous avons reçus de tout temps de la part de cette communauté », décida à l'unanimité « qu'il sera cherché de deux à trois cents moutons et quelques bœufs pour faire conduire aux barrières de Toulon ». Tous les bestiaux de boucherie qu'on put se procurer furent conduits à la barrière du pont de Réganas, entre la Valette et la Farlède, et de là amenés à Toulon. Jean d'Antrechaus écrivit à ce propos une lettre aux consuls de Lorgues, dans laquelle il leur disait : « Dans les temps tranquilles comme dans les plus malheureux, nous avons reçu les mêmes marques de votre souvenir et de votre amitié. Nos prédécesseurs nous en ont fourni des mémoires ; nous avons la consolation de les lire et d'y ajouter tous les jours de nouveaux bienfaits de votre part, monuments assez authentiques pour que la postérité ne les oublie jamais... En vérité, Messieurs, c'est les yeux pleins de larmes que nous vous en témoignons toute notre reconnaissance. Personne, dans notre malheur, ne nous a donné signe de vie que MM. Les consuls de Lorgues, et nous vous protestons qu'il semble que la cour et la province se reposent sur votre bon cœur. »

Un des plus grands soucis du consul d'Antrechaus était d'approvisionner sa ville. Les moulins ne pouvant plus travailler faute d'ouvriers, Toulon manqua de farine. Elle en fit part aux consuls de Lorgues, qui firent aussitôt tourner leurs moulins et lui écrivirent : « Chaque habitant s'empresse d'apporter son contingent de blé aux moulins de la communauté et tel fut le zèle que chacun mit à secourir les bons amis de Toulon que les consuls de Lorgues durent interposer leur autorité pour empêcher les chefs de famille d'appauvrir trop leurs ménages en envoyant aux Toulonnais toutes les provisions qu'ils possédaient en farine, bestiaux, en vin, en huile. »

Lorsque la peste s'éteignit enfin Jean d'Antrechaus écrivit à ses collègues lorguais : « Vous nous rendrez cette justice que c'est pour ne pas vous affliger que nous ne vous avons pas fait part de toute l'horreur de nos maux ; combien vous aurait fait frémir le détail affreux qu'il aurait fallu vous faire ! La mort nous a ravi plus de la moitié de nos habitants... Ceux que le Seigneur a conservés ne peuvent se rappeler les malheurs de cette ville sans se rappeler les bontés et les marques d'affection dont vous lui avez donné les témoignages. C'est le temps, Messieurs, de rompre notre silence et de vous remercier... »

Une fois tout danger passé le conseil de Toulon voulut remercier Lorgues par une démarche solennelle et envoya une députation le 27 octobre 1722. Elle fut reçue en grande pompe et trois jours de réjouissances publiques, de bals, et de cérémonies officielles se succédèrent.

Par la suite cette amitié se manifestera en maintes occasions. Les armoiries des cités furent accolées dans la salle du Conseil de l'hôtel de Ville de Toulon « afin que la jonction de nos armes avec les leurs et tout ce qui est écrit en leur faveur dans nos archives serve à la postérité, de monument éternel de leur sincère amitié ».



Blason et devise de Toulon « Concordia parva crescunt » : par la concorde les petites choses deviennent grandes. En 1723 la municipalité de Lorgues commanda au peintre Volaire, de Toulon, un tableau représentant les armoiries des deux villes.

Les bombardements américains d'août 1944 ont complètement détruit l'ancien hôtel de ville situé sur le port. Seul le balcon et les atlantes de Pierre Puget préalablement démontés par des toulonnais pour en assurer la conservation subsistent aujourd'hui de ce bâtiment.

Le règlement municipal de Toulon prévoyait aussi des honneurs particuliers pour les consuls lorguais et réciproquement.

Dans des périodes de disette Lorgues se tourna à plusieurs reprises vers Toulon qui lui apporta toujours son aide, durant le rude hiver de 1729 notamment ou en 1789 : « comme le besoin de vos habitants nous intéresse autant que celui des nôtres, nous avons fait délivrer de suite les cent charges de blé que vous nous demandez ».

Des marques d'amitié

En 1863, le Conseil municipal de Toulon décida que le nom de Lorgues serait donné à une rue de la ville, celui de Lorgues répondit : « Reconnaisant, à son tour, l'honneur que vous avez fait à la ville de Lorgues, le Conseil a pensé que le rare exemple d'une cité opulente, qui n'oublie pas dans sa prospérité les services rendus depuis un siècle et demi, était digne d'être perpétué dans notre ville et il a l'honneur de vous informer qu'il a pris aujourd'hui une délibération par laquelle il donne le nom de place d'Antrechaus à une place nouvellement construite ».

Par la suite Lorgues appellera : avenue de Toulon, la route traversant le quartier des ferrages, en souvenir de l'aide apportée à Lorgues lors des épidémies de choléra.



La rue de Lorgues à Toulon. Elle s'appelait auparavant rue de Cavaillon. Agrandie et rallongée en 1863 elle changea de patronyme.



La place d'Antrechaus, créée en 1863. Sur cette carte, l'espace est vide, par la suite on y installera le poids public au début des années 1880, puis le monument aux morts y sera transféré dans les années 1960 et déplacé à nouveau, vers le haut de la place, en 2010. En haut près de l'école primaire supérieure on aperçoit les voitures du transporteur Rebufel qui y avait ses remises.